



LE PRÉSIDENT

JEAN ROTTNER

Monsieur Michel VERNUS

Président

Vélo et Mobilités Actives Grand Est

8 RUE JEHAN DE GOMBERVAUX

54700 JOLIVET

Strasbourg, le 12 AVR. 2013

Monsieur le Président,

Par courrier du 27 février dernier, vous avez souhaité attirer mon attention sur la question du transport des vélos à bord des nouveaux trains Régiolis et plus globalement sur l'ensemble du parc de matériel ferroviaire régional.

Vous soulignez le fait que notamment, dans les matériels nouveaux commandés ou en instance de commande par la Région Grand Est, les rames offrent un espace très peu fonctionnel pour les vélos et leurs manipulations lors des montées-descentes.

Vous souhaitez notamment qu'une solution modulable d'un espace dédié pour les vélos (strapontins et crochets) soit étudiée à l'occasion de ces nouvelles commandes de matériel, comme cela a été expérimenté dans d'autres régions.

Vous rappelez enfin qu'au démarrage du programme de développement du Régiolis en 2009, les associations cyclistes avaient demandé qu'un ratio de 3,5 emplacements vélos pour 100 places assises soit mis en œuvre.

La Région Grand Est investit de manière considérable sur le financement de l'acquisition de matériel roulant ferroviaire. Des espaces vélos sont systématiquement prévus dans les cahiers des charges, généralement en nombre supérieur à la moyenne nationale : pour les Régiolis 4 caisses de 220 places, ce sont 6 emplacements qui sont dédiés au vélo et 9 emplacements pour les Régiolis 6 caisses de 350 places.

Pour les prochaines commandes de matériel, des capacités supplémentaires d'emport de vélos à bord sont envisagées, en particulier pour les futurs Régiolis transfrontaliers, qui doivent répondre aux normes fixées par les autorités organisatrices allemandes.

.../...

Région **Grand Est**

Adresse postale :

Maison de la Région · 1 place Adrien Zeller
BP 91006 · 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région · 5 rue de Jéricho
CS70441 · 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31


Maison de la Région · place Gabriel Hocquard
CS 81004 · 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr

Concernant les Coradia Liner, exploités sur les lignes entre Paris et Mulhouse et la Vallée de la Marne, ces matériels ont été transférés à la Région Grand Est par l'Etat, qui en avait déterminé les principes d'aménagement, sans prévoir d'espaces dédiés aux vélos, ce que l'on peut regretter. Malgré les contraintes techniques liées à la configuration des espaces et aux besoins de capacité pour les voyageurs en période de pointe, mes services vont étudier avec l'industriel et SNCF Mobilités la faisabilité d'adapter les aménagements pour créer des emplacements vélos. Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites réservées à cette étude.

Enfin, je tiens à vous rappeler qu'au-delà du dimensionnement raisonnable des emplacements vélos à bord des trains pour les usagers touristiques, la Région Grand Est privilégie le développement des capacités de stationnement des vélos en gare pour tous les usagers réguliers. A ce titre, la Région investit des montants élevés dans la mise aux normes progressive des gares et pôles d'échanges, afin qu'un maximum dispose de stationnements vélos sécurisés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean ROTTNER